

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 mars 2007

### Actualités d'AGF Private Equity :

- Christophe Bavière élu « Personnalité du capital investissement de l'année » lors du prix Capital Finance 2007
- Succès des levées de fonds en 2006
- Lancement d'AGF Private Equity Holding V

Christophe Bavière, Président du Directoire d'AGF Private Equity, a été élu « Personnalité du capital investissement de l'année » lors du prix Capital Finance 2007, dont la remise des prix a eu lieu le 20 mars.

Dix personnalités avaient été sélectionnées sur la base des opérations, des sorties et/ou des levées de fonds réalisées en 2006, mais aussi sur des critères comme la créativité, l'innovation ou l'engagement dans la profession. L'ensemble de la profession était amené à voter. Près de 600 personnes ont participé à ce vote.

AGF Private Equity clôt son quatrième fonds de fonds à 380 millions d'euros et lève 30 millions d'euros pour son dixième FCPI . La société de gestion lance par ailleurs son cinquième fonds de fonds « AGF Private Equity Holding V ».

30 millions d'euros levés en 2006 pour le FCPI AGF Innovation 8 :

En 2006, AGF Private Equity a levé 30 millions d'euros contre 26 millions d'euros en 2005, pour son dixième fonds commun de placement pour l'innovation (FCPI), AGF Innovation 8. AGF Innovation 8 a été principalement commercialisé par les différents réseaux AGF. Les fonds levés sont en progression par rapport à l'année dernière de plus de 15 %. A ce jour, l'équipe capital-risque est composée de 9 personnes et gère plus de 300 millions d'euros.

« AGF Private Equity Holding IV » collecte 380 millions d'euros

AGF Private Equity clôt la levée de fonds de son 4<sup>ème</sup> fonds de fonds le FCPR « AGF Private Equity Holding IV » à 380 millions d'euros. Le succès remporté auprès d'une large base d'investisseurs français et étrangers a permis de dépasser l'objectif initial de collecte : 300 millions d'euros. Ce FCPR est structuré en deux compartiments distincts :

- « AGF Private Equity Holding IV – Europe » : 310 millions d'euros
- « AGF Private Equity Holding IV – France » : 70 millions d'euros

La période de souscription du compartiment Europe a été close fin octobre 2006, face au succès de la levée de fonds et à l'excellent comportement des investissements réalisés, qui affichent des perspectives de plus-values prochaines. Aujourd'hui le fonds est engagé à plus de 70 % de son actif.

Ce 4<sup>ème</sup> fonds réunit une base d'investisseurs significativement plus importante que son prédécesseur, composée d'investisseurs français et étrangers, assureurs, caisses de retraites, mutuelles et family offices.

Lancement d'un cinquième fonds de fonds : « AGF Private Equity Holding V »  
AGF Private Equity lance AGF Private Equity Holding V, dont l'objectif de collecte est de 350 millions d'euros.

Dans une première étape, ce 5<sup>ème</sup> fonds de fonds ne sera proposé qu'aux investisseurs des fonds précédents, qui ont déjà manifesté d'importantes intentions de souscriptions.

AGF Private Equity Holding V se distingue des autres fonds de fonds par deux caractéristiques :  
Il privilégie le LBO mid market à travers des fonds locaux et régionaux  
Il associe investissements primaires, transactions secondaires et co-investissements

L'équipe fonds de fonds a investi à ce jour environ 1,7 milliard d'euros dans plus de 125 fonds, principalement en Europe. Fort de cette expertise diversifiée, AGF Private Equity gère pour des investisseurs institutionnels des véhicules adaptés à leur stratégie d'investissement : fonds de fonds, mandats de gestion et fonds dédiés.

#### A propos d'AGF Private Equity

AGF Private Equity, filiale d'AGF, membre du Groupe Allianz, est spécialisé dans le capital-investissement. La société de gestion gère au total près de 2 milliards d'euros d'actifs, et figure ainsi parmi les leaders en France dans ses deux activités : le fonds de fonds et le capital-risque.

#### Contacts Presse AGF

Bérangère Auguste-Dormeuil  
Sophie Cadorel

01 44 86 78 97  
01 44 86 38 09

#### Contact Presse AGF Private Equity

Marie-Claire Martin 01 58 18 56 69

#### Réserve :

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospectif par nature ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. En plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme " peut ", " va ", " devrait ", " s'attend à ", " projette ", " envisage ", " anticipe ", " évalue ", " estime ", " prévoit ", " potentiel ", ou " continue ", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions (par exemple de la Dresdner Bank AG) et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, et éventuellement de manière accrue, suite aux événements du 11 septembre 2001 et à leurs conséquences.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.